

“

*La réalisation de travaux de rénovation participe
à l'amélioration de votre qualité de vie
(santé, sécurité, accessibilité)
et à la réduction de vos factures énergétiques.*

”

CONTACTEZ-NOUS !
02 35 22 25 20
renover.lehavremetro.fr



Le Havre Seine Métropole
19 rue Georges Braque - 76600 Le Havre

PROPRIÉTAIRES

MONTIVILLIERS



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain
Vallée de la Lézarde
2023-2028

Le Havre Seine Métropole - 07/2023 - Impression Ville du Havre -



Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux ? La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la commune de Montivilliers et leurs partenaires vous proposent de bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?*

Les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires du périmètre d'intervention :



SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- Être dans le PÉRIMÈTRE de l'opération*
- Être PROPRIÉTAIRE d'un logement construit depuis plus de 15 ans
- Faire réaliser les travaux par des ENTREPRISES RGE
- Ne pas avoir commencé les travaux

* Pour les propriétaires en dehors de ce périmètre d'autres aides sont mobilisables, contactez la Plateforme de la Rénovation de la Communauté urbaine au 02 35 22 25 20.

POUR QUELS TRAVAUX ?



Exemples de travaux

Logements*

- Mise aux normes du réseau électrique
- Création de ventilation
- Amélioration d'un système de chauffage
- Réfection de la plomberie
- Adaptation de la salle de bains
- Remplacement des menuiseries

Parties communes*

- Ravalement, réfection des toitures et des charpentes
- Remplacement de menuiseries
- Sécurisation des accès
- Accessibilité des parties communes

* À l'exception des travaux simples et d'embellissement. Liste de travaux non exhaustive

QUELS SONT LES ACCOMPAGNEMENTS ?

- INFORMATION sur les aides dont vous pouvez bénéficier
- RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ de votre projet (aspects techniques, thermiques, financiers et administratifs)
- PRÉPARATION ET SUIVI des dossiers de demande de subventions

LE DÉROULEMENT DE VOTRE PROJET :

Premier contact avec l'équipe du service Amélioration de l'Habitat :

